

Réf: Dossier 205251

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXCELL MARITIME M-SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81-82 APRES SNEDAI LOT 34 ILOT 45; 01 BP  
845 ABIDJAN 01, Lot 34, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELL MARITIME M-SERVICES »

Objet : -AVITAILLEMENT MARITIME, DIVERS  
PRESTATIONS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81-82 APRES SNEDAI LOT 34 ILOT 45; 01 BP  
845 ABIDJAN 01, Lot 34, Ilot 45

Dirigeant(s) M AMAN NIAMKEY AYONI FRANCK  
SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04329 du 14/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29932/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

